

PAROLES DE DÉPUTÉS

Interview de Laurent Grandguillaume, deuxième Député le plus influent du classement Rumeur Publique



Avec de bons résultats partout (Assemblée Nationale, presse, réseaux sociaux) vous êtes, selon notre classement, le deuxième Député le plus influent de la législature. Avez-vous défini une stratégie pour cela ?

Aucune. Par contre, j'ai un principe auquel je ne déroge jamais : agir uniquement lorsque cela est utile. Jamais vous ne me verrez « communiquer pour communiquer » - je préfère attendre des résultats concrets avant de dire quoi que ce soit. Je n'ai d'ailleurs diffusé que quelques communiqués de presse sur tout mon mandat. Idem à l'Assemblée. Au début de la législature j'ai essayé d'assister à tous les débats. Mais j'ai rapidement réalisé – un jour de discussion très technique – que me concentrer sur mes expertises (ubérisation, évolution du travail, nouvelles formes d'emploi, etc.) serait plus efficace. Jamais je ne céderai à la dictature du nombre. Je préfère utiliser le temps disponible pour des déplacements sur le terrain. C'est ainsi, je pense, qu'au final on peut gagner la bataille des idées.

La presse vous surnomme « le Démineur » Comment utilisez-vous la complémentarité entre ces trois canaux sur les dossiers sensibles que vous traitez ?

Leur complémentarité apparaît naturellement en cours de dossier lorsque la méthode de travail est solide. Et j'applique toujours la même : après un diagnostic partagé, je m'assure de la solidité des solutions possibles auprès des institutions pertinentes, et je tente de co-construire ces dernières avec d'autres parties prenantes. Les réseaux sociaux sont une source d'idées. La presse, elle, est tenue informée des différentes étapes. Pour la loi sur l'expérimentation « Zéro chômeur longue durée » par exemple, je suis passé par le Conseil d'Etat – via le Président de l'Assemblée Nationale – et le CESE pour m'assurer de la « solidité » ma proposition de loi, co-construite avec ATD Quart-Monde notamment. Elle a été votée à l'unanimité à l'Assemblée et au Sénat.

Vous avez échangé en direct sur les réseaux sociaux, parfois vivement, avec les parties prenantes de vos dossiers. Les débats, demain, auront-ils lieu sur les réseaux sociaux plutôt que dans l'Hémicycle ?

Je ne pense pas. Le débat est partout. Je me sers des réseaux sociaux pour recueillir des propositions, des critiques et avoir d'autres sources d'information : ceux qui m'interpellent sur Twitter ne sont pas forcément ceux qui le font par courrier, ou que je pourrais rencontrer sur le terrain. Ils permettent aussi de diffuser ses idées: lors du conflit taxi / VTC / LOTI / plateformes, Uber a dépensé des millions d'euros de communication. J'ai diffusé mes messages avec un budget quasi nul ! Et la loi que j'ai défendue dans ce cadre a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat.

